

4 Les élèves du second degré

Présentation

À la rentrée 2006, 483 000 élèves sont scolarisés en première générale et technologique dans les établissements publics et privés de France métropolitaine et des DOM : 66 % en première générale (S, ES, L) et 34 % en première technologique [1].

Selon les séries, les programmes d'enseignement prévoient, en plus du tronc commun imposé, des options au choix des élèves. Dans les séries générales, les élèves ont une option obligatoire à choisir, laquelle pourra être poursuivie en terminale. Dans toutes les séries, qu'elles soient générales ou technologiques, des options facultatives sont par ailleurs proposées [2].

En première scientifique (S), l'option obligatoire choisie par les élèves est à 90 % "Sciences de la vie et de la Terre" et à 10 % "Sciences de l'ingénieur". Le choix de l'option "Biologie-écologie" est très marginal, cet enseignement étant assuré presque exclusivement dans des établissements relevant du ministère de l'Agriculture et de la Pêche [3]. Depuis la rentrée 2000, les "Sciences de l'ingénieur" ont remplacé avec succès la "Technologie industrielle" qui, selon les années, attirait 7 à 8 % des élèves.

En première littéraire (L), le choix des élèves porte le plus souvent sur l'approfondissement de la première ou de la deuxième langue vivante (46 %), sinon sur un enseignement artistique (24 %), une troisième langue vivante (16 %), les mathématiques (11 %), ou encore, plus rarement, sur une langue ancienne (3 %).

En première économique et sociale (ES), les choix des élèves sont relativement équilibrés entre les sciences économiques et sociales (36 %), les mathématiques (32 %) et l'approfondissement d'une langue vivante (32 %). La prééminence des sciences économiques et sociales sur les mathématiques perdure depuis la rentrée 2002.

Les élèves de première générale sont par ailleurs autorisés à poursuivre une ou deux options facultatives (arts, langues vivantes ou anciennes, EPS) [2]. La part des élèves concernés varie beaucoup d'une série à l'autre (un lycéen sur trois en série L, près de un sur cinq en série ES) et selon le secteur d'enseignement (un lycéen sur cinq environ dans le secteur public, près de un sur trois dans le secteur privé) [4].

En première technologique, la poursuite d'une option facultative concerne en moyenne un élève sur cinq. Elle est beaucoup plus fréquente dans les séries STI, STL et SMS (un élève sur trois), où les élèves sont essentiellement intéressés par la poursuite d'une deuxième langue vivante. Dans la nouvelle série STG, où cet enseignement est imposé comme il l'était en série STT, moins d'un élève sur dix seulement suit une option facultative.

Définitions

■ **La réforme des lycées**, initiée en seconde à la rentrée 1999, s'est étendue à la classe de première à la rentrée 2000. Elle porte essentiellement sur le réaménagement des horaires et des options en série générale. À la rentrée 2005, la première Sciences et technologies tertiaires (STT) a été remplacée par la première Sciences et technologies de la gestion (STG).

■ **Classes de première générale et technologique :**

- S : première scientifique ;
- L : première littéraire ;
- ES : première économique et sociale ;
- STG : première technologique, Sciences et technologies de la gestion (en remplacement de STT) ;
- STI : première technologique, Sciences et technologies industrielles (y compris arts appliqués) ;
- SMS : première technologique, Sciences médico-sociales ;
- STL : première technologique, Sciences et technologies de laboratoire ;
- Hôtel. : première technologique, hôtellerie ;
- TMD : première technologique, Techniques de la musique et de la danse.

■ **Les premières d'adaptation au baccalauréat technologique ou au brevet de technicien (BT)** accueillent les élèves titulaires d'un BEP ou d'un CAP.

■ **Options.** Le terme d'option fait référence à tout enseignement qui, dans le programme de chaque série, nécessite un choix de la part des élèves. Ces enseignements au choix peuvent faire partie des enseignements obligatoires ou des enseignements facultatifs.

→ Pour en savoir plus

Sources : [1] [2] Système d'information SCOLARITÉ et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat. [3] [4] Système d'information SCOLARITÉ.

Les options de première générale et technologique

[1] Répartition des élèves de première par série à la rentrée 2006

(France métropolitaine + DOM, Public [y compris EREA] + Privé)

	Premières générales			Premières techno. rénovées				Autres premières techno.				Effectifs première
	S	L	ES	STG	STI (1)	SMS	STL	Hôtel.	TMD	Adaptation	Brevet techn.	
Public	131 638	43 976	73 953	63 617	31 618	10 849	6 565	1 676	307	14 259	1 369	379 827
Privé	36 841	10 522	23 041	13 360	4 743	6 725	1 659	478	5	5 290	172	102 836
Ensemble	168 479	54 498	96 994	76 977	36 361	17 574	8 224	2 154	312	19 549	1 541	482 663
France métr.	163 452	52 189	93 987	73 322	35 247	17 014	8 038	2 092	312	18 571	1 541	465 765
Répartition (%)	34,9	11,3	20,1	15,9	7,5	3,6	1,7	0,4	0,1	4,1	0,3	100,0
% de filles	45,4	79,4	62,4	57,3	10,0	93,1	55,0	45,4	53,2	61,1	44,6	54,4

(1) Y compris 32 élèves de première STAE (Sciences et technologies de l'agriculture et de l'environnement).

[2] Choix d'options des élèves de première par série à la rentrée 2006

(France métropolitaine + DOM, Public [y compris EREA] + Privé)

Séries de premières	Enseignements obligatoires au choix et options facultatives											Options fac.		Effectifs première
	Latin	Grec ancien	LV2	LV3	LV renf.	Arts 5H en L	Sc. éco. et sociales	Maths	Sc. vie et Terre	Sciences ingénieur	Biologie écologie	Arts facult.	EPS (2)	
Générales														
S	12 577	2 793	(1) 8 730	27	-	-	-	151 131	17 339	9	9 894	6 865	168 479	
L	4 735	1 528	(1) 12 896	24 715	12 723	-	6 100	-	-	-	9 304	808	54 498	
ES	2 863	559	(1) 5 125	30 609	-	34 431	31 249	-	-	-	5 698	3 440	96 994	
Techno.														
STG	-	-	(1) 234	-	-	-	-	-	-	-	2 473	2 775	76 977	
STI	-	-	11 776	-	-	-	-	-	-	-	551	1 125	36 361	
SMS	-	-	5 558	-	-	-	-	-	-	-	318	215	17 574	
STL	-	-	2 474	-	-	-	-	-	-	-	106	115	8 224	

(1) La deuxième langue vivante fait partie des enseignements obligatoires de tronc commun. En série L, le latin peut lui être substitué (moins d'une centaine d'élèves).

(2) Option facultative ou enseignement de complément.

[3] Répartition (en %) des élèves de première générale selon l'enseignement obligatoire choisi à la rentrée 2006 (France métropolitaine + DOM, Public [y compris EREA] + Privé sous contrat)

Séries	Enseignement obligatoire choisi	Public	Privé s.c.	Pu + Pr	Part des filles
Scientifique	Sc. de la vie et de la Terre	88,0	95,6	89,7	49,2
	Sciences ingénieur	12,0	4,4	10,3	13,1
	Biologie-écologie	ns	ns	ns	ns
	Total première S	100,0	100,0	100,0	45,5
Littéraire	LV renforcée	44,3	53,5	46,0	78,5
	LV3	16,6	12,7	15,9	83,9
	Langues anciennes	3,0	4,0	3,1	76,2
	Arts	25,3	16,9	23,7	78,1
	Mathématiques	11,0	12,8	11,3	82,5
	Total première L	100,0	100,0	100,0	79,6
Economique et sociale	LV renforcée	32,3	29,9	31,8	68,3
	Sc. éco. et sociales	37,4	30,3	35,8	58,5
	Mathématiques	30,3	39,8	32,5	61,6
	Total première ES	100,0	100,0	100,0	62,6

[4] Options facultatives en première selon la série à la rentrée 2006

(France métropolitaine + DOM, Public [y compris EREA] + Privé sous contrat)

Séries	Au moins une option facultative				%	dont deux (Pu + Pr)	Effectifs de première
	Public	Privé s.c.	Pu + Pr				
S	26 819	11 740	38 559	23	2 133	167 734	
L	13 448	4 078	17 526	33	1 201	53 830	
ES	11 387	5 657	17 044	18	584	96 223	
Séries générales	51 654	21 475	73 129		3 918	317 787	
%	21	31		23			
STG	4 458	938	5 396	7	67	76 509	
STI	11 386	1 576	12 962	36	438	36 235	
SMS	4 065	1 980	6 045	34	134	17 568	
STL	2 345	296	2 641	32	53	8 224	
Séries technologiques	22 254	4 790	27 044		692	138 536	
%	20	18		20			
Ensemble	73 908	26 265	100 173		4 610	456 323	
%	20	28		22	1		

Lecture – 22 % des élèves de première suivent une ou deux options facultatives. Ils sont seulement 1 % à en suivre deux.